

Objectifs	Le Programme Mali-Nord a été conçu pour remédier aux effets de la rébellion Touareg qui a ébranlé le Nord du Mali entre 1990 et 1994. Le Programme Mali-Nord de la Coopération Allemande a eu pour but principal le retour de la paix et de la stabilité dans l'ouest de la région de Tombouctou, et à partir de 2000 le développement du potentiel économique de la vallée du fleuve pour assurer l'autosuffisance de la zone en riz et consolider la stabilité sociale.
Volets principaux	1995-1997 : aide d'urgence et réinstallation des réfugiés et déplacés. 1997 – 2000 : reconstruction des infrastructures publiques. depuis 2000 : développement du potentiel économique (périmètres irrigués villageois et ouvrages de submersion contrôlée). depuis 2002 : développement d'un système de microfinance par la création des institutions financières décentralisées.
Zone d'intervention	La zone d'intervention couvre les cercles de Niafunké, Goundam, Diré, trois communes dans le cercle de Tombouctou (Alafia, Lafia et Ber) et six communes dans le cercle de Rharous (Hanzakoma, Séréré, Rharous, Banikane, Haribomo, Bambara Maoundé). Le Programme Mali-Nord a choisi la logique des espaces socio-géographiques au détriment de la délimitation administrative. Aussi, dans le souci d'inclure les populations ayant subi les effets de la guerre au même titre que les régions du Nord, le Programme Mali-Nord a inclus dans sa zone des zones lisières : les communes de Nampala (région de Segou), Dioura et Gathi-Loumo (région de Mopti).
La tutelle	Elle a été assurée par : - le Commissariat au Nord de 1994 à 1996 - le Ministère des Zones Arides et Semi-arides (MZASA) de 1996 à 1997 - le Ministère de l'Environnement (ME) de 1997 à 2000 - le Ministère de l'Équipement, de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et de l'Urbanisme (MEATEU) de 2000 à 2002 - le Ministère du Développement Rural et de l'Environnement (MDRE) de juin à octobre 2002 - le Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement (MEA) depuis octobre 2002
Phase actuelle : GTZ : 53% KfW : 34% PAM : 4% Phase d'urgence : ECHO : 6% UNHCR : 3% Total : 100%	Les principaux partenaires au sein du Programme Mali-Nord sont la GTZ et la KfW au titre de la coopération bilatérale. Le PAM (Programme Alimentaire Mondial) a été, dès le début, un partenaire privilégié du Programme Mali-Nord et, à partir de 2000, le financement du PAM est entré dans un cadre structurel : vivres contre travail et cantines scolaires. La coopération avec le PAM s'est élargie depuis 2006 dans l'aménagement de PIV dans le Bara Issa sur financement de la coopération japonaise. L'UNHCR a été un grand partenaire du Programme Mali-Nord dans la phase d'urgence (1996-1999). Dans cette phase d'urgence, le Programme Mali-Nord a bénéficié d'un important financement de ECHO (European Community Humanitarian Office), surtout pour la relance de l'agriculture dans la vallée et autour du Lac Faguibine.

<p>Le comité consultatif</p>	<p>Le Nord du Mali post rébellion était caractérisé par de profondes déchirures sociales qui entravaient les échanges et la communication entre les communautés, les fondements de la société dite moderne ayant été déstabilisés par les quatre années de guerre : absence de l'Etat, difficulté de communication avec les autres centres. Chaque société s'est repliée sur son organisation traditionnelle et les anciens chefs féodaux ont retrouvé une nouvelle légitimité.</p> <p>Dans le souci de rassurer les différentes communautés de sa zone d'intervention, le Programme Mali-Nord a demandé à certains de ces responsables acceptés par leur communauté respective, de lui servir d'instance consultative. Il s'agit, pour la plupart, d'hommes ayant exercé de hautes fonctions politiques et administratives dans le Mali d'après l'indépendance. Le comité consultatif fixe les grandes orientations du Programme Mali-Nord, se prononce sur l'opportunité des investissements importants : infrastructures communales, adductions d'eau potable, périmètres irrigués villageois (PIV), etc., et veille à l'équilibre des interventions entre les communautés concernées.</p>
<p>La coordination</p>	<p>Il s'agit d'une équipe pluridisciplinaire, économistes et sociologue, composée de deux expatriés allemands et d'un malien. La coordination s'occupe de la gestion quotidienne du projet, prépare et soumet aux bailleurs de fonds des requêtes pour des financements, veille à la bonne exécution des projets financés, assure la planification technique et financière des activités du Programme Mali-Nord, assure le rapportage à la tutelle comme à la KfW ou la GTZ, assiste les équipes d'évaluateurs de la KfW ou de la GTZ ainsi que les auditeurs chargés du contrôle comptable.</p>
<p>Les antennes</p>	<p>La zone d'intervention du Programme Mali-Nord avait été vidée de sa population par le conflit armé : la population arabo-touareg s'est réfugiée en Mauritanie et la population sédentaire et bellah s'est repliée sur les centres urbains le long de la vallée du fleuve. Dans le but d'inciter les populations au retour sur leur zone de résidence habituelle, le Programme Mali-Nord y a ouvert des représentations ou antennes.</p> <p>Une antenne est composée de bureaux, de RAC, de magasins de stockage, d'un coffre fort et de chambres de passage. Le personnel est généralement composé d'un chef d'antenne, un assistant magasinier et un gardien. Le personnel est issu de la communauté concernée. Les antennes ont été ouvertes au fur et à mesure du retour de la paix : Léré, Aratène, M'Bouna, Lerneb, Goundam, Diré, Attara, Gargando, Farach, Raz El Mâ, Bara Issa (à Koumaïra), Kessou (à Tin Zongho), Rharous.</p> <p>A partir de 1999, le Programme Mali-Nord, compte-tenu du retour de la paix et de la réalisation des infrastructures de base dans certaines localités, s'est désengagé de la zone exondée. Ainsi, les antennes de Raz El Mâ, Gargando, Lerneb, Farach, Aratène, M'Bouna et Goundam ont été fermées entre 2000 et 2005.</p> <p>L'antenne de Léré est devenue un relais depuis 2002. L'antenne de Attara a été remplacée fin 2006 par le siège du GIE d'Attara que gère Nouhou Maïga, aménagiste. L'antenne de Kessou a été fermée en décembre 2006 et une antenne a été établie à Tombouctou courant 2007.</p> <p>Les chefs d'antenne sont le relais entre la coordination du Programme Mali-Nord et les bénéficiaires. Ils sont chargés du suivi quotidien des activités en cours. Les antennes actuelles : Léré, Bara Issa, Diré, Rharous et Tombouctou emploient une trentaine de personnes (personnel local).</p>

Volets d'intervention	
L'aide d'urgence	Les premières actions du Programme Mali-Nord ont été des incitations au retour des populations réfugiées et déplacées. Ces actions incitatives allaient de la fourniture des abris, vivres, petit matériel pour les puits, à la réhabilitation et au creusement de puits, ainsi qu'à l'équipement des forages existants (en partenariat avec HCR et ECHO).
Les rencontres intercommunautaires	Un volet particulier a concerné le financement des rencontres intercommunautaires. Ces rencontres ont consacré l'appropriation par la société civile du processus de réconciliation. Les communautés décident de se rencontrer pour débattre de problèmes spécifiques et convenir d'un nouveau contrat social. Les rencontres intercommunautaires ont d'abord regroupé les populations d'espace plus vaste (par exemple la rencontre de M'Bouna en septembre 1995 pour l'ensemble du Haoussa de la région de Tombouctou) pour ensuite s'affiner en des rencontres entre communautés vivant dans un espace très réduit et qui débattent d'un problème précis : litige foncier, délimitation des espaces de pâturages, etc.
La scolarisation	Les écoles de la zone d'intervention du Programme Mali-Nord, hormis celles des grands centres urbains, ont été fermées entre 1991 et 1995. Dans les localités du Nord : Lerneb, Raz El Mâ, Tin Aïcha, Gargando, l'école est le noyau autour duquel la vie s'organise. Aussi, le repeuplement de l'espace passe par la réouverture des écoles. Le Programme Mali-Nord a appuyé la réouverture de toutes les écoles publiques par la fourniture d'abris provisoires, ensuite la construction de classes en matériaux durables, le financement de la cantine scolaire, en collaboration avec PAM, la prise en charge des enseignants vacataires, des fournitures scolaires, etc.
La reconstruction des infrastructures publiques	La zone d'intervention sortait d'une longue période de guerre qui a détruit les infrastructures là où elles existaient. Aussi, pour effacer les traces du conflit, le Programme Mali-Nord a entrepris un programme de construction des infrastructures publiques au niveau des arrondissements : le noyau administratif et communal se compose d'une école à six classes et/ou à neuf classes, d'une mairie, d'un centre de santé et d'un forage équipé de panneaux solaires ou de groupe électrogène pour l'alimentation en eau potable.
Les périmètres irrigués et les mares	Dans le cadre de la réinstallation des réfugiés et déplacés, le Programme Mali-Nord a appuyé la réhabilitation de deux périmètres en 1995 : Dofana et Tin Telout. Ces deux exemples ont créé un fort engouement pour les périmètres. Le Programme Mali-Nord s'est très vite rendu compte que l'aménagement des terres pouvait être un facteur de règlement de conflits. Aussi, il s'est engagé dans un vaste programme d'aménagements et de réhabilitations de périmètres irrigués villageois (PIV) dans la vallée du fleuve entre Attara et Rharous. Le Programme Mali-Nord a livré plus de 400 motopompes et a financé l'aménagement de 11.000 hectares de PIV et 35.000 hectares de mares entre 1996 et 2007.

<p>Approche développée pour les périmètres irrigués et les mares</p>	<p>Le choix des sites est fait par les représentants des cinq secteurs (élus et notables) au cours d'une rencontre à laquelle assistent les membres du Comité Consultatif.</p> <p>La mise en oeuvre est assurée par des aménagistes privés (un par secteur retenu suite à un appel d'offres en 2002). L'aménagiste fait les études techniques, exécute les ouvrages (bassin de dissipation, prises TOR, revêtement, etc.) et assiste la population dans les travaux à HIMO (mobilisation, pose de gabarits, calibrage des canaux, etc.). Les contrats d'aménagements sont passés entre le Programme Mali-Nord et les aménagistes.</p> <p>L'encadrement est assuré par les services de l'Etat (SAC), le Génie Rural et des équipes des différents aménagistes. Un contrat est passé avec les différents SAC et les aménagistes sur l'encadrement.</p> <p>Les directions régionales du Génie Rural et de l'Agriculture à Tombouctou assurent la supervision de l'encadrement.</p>
<p>La microfinance</p>	<p>Le FIDES a la tâche d'assurer la création des institutions de microfinance dans la zone d'intervention du Programme Mali-Nord.</p> <p>Le volet microfinance a permis de créer l'institution de Léré (Azaouad Finances SA) qui est opérationnelle depuis juin 2002. Azaouad Finances SA assure le financement de l'activité économique (commerce, artisanat) dans la zone de Léré.</p> <p>Haoussa Finances SA à Attara, Tjilly Finances SA à Diré et Gourma Finances SA à Saraféré, respectivement créées en avril 2005, en juillet 2005 et en juillet 2006, comptent un public plus rural et sont plus centrées sur le financement de PIV, garantissant ainsi la pérennisation des investissements réalisés dans le cadre du Programme Mali-Nord.</p> <p>Les institutions de microfinance situées dans la vallée du fleuve (Haoussa Finances SA, Tjilly Finances SA et Saraféré) permettront la domiciliation et la gestion du fonds fiduciaire (soit FCFA 600 millions) mis en place par la KfW pour assurer le financement de la riziculture, permettant ainsi aux producteurs d'en assurer la revente aux périodes les plus favorables et de préserver une meilleure marge et l'approvisionnement en intrants, en pièces et moteurs de rechange.</p> <p>Une institution financière est ouverte à Tonka en cofinancement avec le FIDA.</p>

Financements Programme Mali-Nord: GTZ, KfW, WEP (ECHO, UNHCR)

1. financements achevés						
	projet-No.	début	fin	Euro	FCFA	réalisé
				Mio.		
TZ Phase 1	1991.2210.2	1993	1996	3.988.077	2.616	100%
TZ Phase 2	1991.2210.2	1996	1997	2.505.330	1.643	100%
TZ Phase 3	1996.2238.2	1997	1999	4.039.206	2.650	100%
TZ Phase 4	1996.2238.2	1999	2001	4.601.627	3.019	100%
TZ Phase 5	2001.2271.3	2002	2003	3.297.833	2.163	100%
TZ NMNH	1998.3835.5	1998	1998	783.299	514	100%
TZ NMNH	2000.3894.3	2000	2001	818.067	537	100%
TZ NMNH	2003.3087.9	2003	2003	1.200.000	787	100%
appui aux communes	1996.2223.4	1999	2002	818.067	537	100%
moyens spéciaux	2002.2039.2	2002	2002	2.700.000	1.771	100%
KfW II	1996.651.75	1996	1998	2.403.072	1.576	100%
KfW III	1997.658.01	1998	2001	2.045.168	1.342	100%
KfW IV	1999.656.09	2000	2002	5.112.919	3.354	100%
KfW V	2001.655.71	2002	2002	1.533.876	1.006	100%
KfW VI	2003.650.15	2003	2005	5.000.000	3.280	100%
KfW VII	2005.65.101	2006	2007	3.000.000	1.968	100%
WEP: PBF/PPIV	55.3067.0	2006	2007	420.000	276	100%
ECHO	1 bis 7	1996	1999	4.000.000	2.624	100%
UNHCR (moyens bilatéraux)		1996	1998	551.126	362	100%
UNHCR (moyens multilatéraux)		1996	1999	1.471.921	966	100%
PAM programmes antérieurs		1996	2007	3.402.054	2.232	100%
∑ financements achevés				53.691.641	35.222	100%
2. financements courants						
	projet-No.	début	fin	Euro	FCFA	réalisé
TZ Phase 6	2003.2158.8	2004	2009	12.500.000	8.200	90%
KfW VIII + IX	2006.65.661	2007	2009	4.000.000	2.624	75%
WEP: PBF/PPIV	55.3067.0	2008	2008	673.672	442	70%
en nature:		t	Euro/t			réalisé
WEP VCT/VCF *)	2008	250	324,00	81.000	53	100%
∑ financements courants				17.254.672	11.319	
3. financements prévus						
KfW Microfinance	n. n.	2008	2010	3.000.000	1.968	
				3.000.000	1.968	
4. total financements						
				73.946.313	48.509	
dont bilatéral				63.766.540	41.831	86%
dont multilatéral				10.179.773	6.678	14%
*) grains et huile	US-\$/Tonne			cours de change		
cantines schol. (2003/04)	612,00			Euro 1 = DEM		1,95583
Vivres contre travail (VCT)	505,44			Euro 1 = FCFA		655,957
Date:	mars 2008			Euro 1 = US-\$		1,56000